

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le bilan social 2016 des ressources humaines.

Rapport de M^{me} Maria Vittoria Romano.

Renvoyé à la commission des finances le 16 mai 2017, cet objet a été étudié le 4 octobre 2017, sous la présidence de M. Simon Brandt. La rapporteuse remercie chaleureusement M^{me} Shadya Ghemati pour l'excellente qualité de ses notes de séance.

Séance du 4 octobre 2017

Audition de M^{me} Dalcinda Garrido, directrice de la Direction des ressources humaines

Questions des commissaires

Une commissaire aimerait avoir le point sur le pourcentage des collocations effectuées. M^{me} Garrido répond qu'à la fin du mois de septembre le taux s'élevait à 78,32%. L'idée est de se mettre d'accord avec les départements, car il faut qu'ils participent. A la fin de l'année, il y aura un premier lot. Ensuite, il y aura une présentation au Conseil administratif et une entrée en vigueur au mois de mai 2018. Un travail administratif sera nécessaire, avec un courrier envoyé à chaque personne. Le deuxième lot concerne les interrogations.

La même commissaire demande s'il y a un système de recours. M^{me} Garrido indique que le travail est fait avec les départements mais c'est le Conseil administratif qui décide. En cas de désaccords, il y a des commissions et des évaluations.

Un commissaire n'a pas vu qu'il était question de collocations dans le rapport et aimerait mieux comprendre quelle était la problématique de base. Le président répond que le projet avait été présenté en commission des finances et propose qu'une synthèse soit faite au sein du groupe par la directrice RH.

M^{me} Garrido dit que c'est l'élaboration du catalogue des fonctions, pour l'ensemble des fonctions de la Ville. Dans un premier temps, des descriptions ont été réalisées pour chaque fonction. En effet, il y a de multiples fonctions, plus de 190, et il a fallu les réduire et les relier. Ce travail a débuté en 2011 et s'est terminé cette année. Maintenant, c'est la dernière phase, celle des rapprochements des postes et des fonctions, soit les collocations. Un commissaire demande si ça doit aboutir au SIRH, système d'information RH. La directrice répond que c'est un des éléments.

Une commissaire demande où en est le projet des dossiers virtuels. M^{me} Garrido explique que l'idée est de dématérialiser les dossiers. Mais il faut procéder dans l'ordre et déterminer ce que l'on veut développer. Aujourd'hui chaque département fonctionne de manière différente. L'objectif est de dématérialiser et numériser les dossiers. D'abord, les nouveaux dossiers, puis les dossiers existants. La même commissaire demande ce qu'il en est du million de francs qui avait été voté. M^{me} Garrido répond qu'il n'a pas encore été utilisé mais sera nécessaire.

Un commissaire a essayé de se procurer le plan directeur des RH 2015-2020 sur le site de la Ville de Genève et n'a pas réussi. M^{me} Garrido répond que la politique est générale et disponible en ligne, mais pas la feuille de route, qui est le plan directeur. Il n'est pas publié. Le commissaire s'étonne qu'on cache les intentions du Conseil administratif aux citoyens. Le président demande s'il est possible pour la commission des finances de l'avoir. M^{me} Garrido demande s'ils veulent une présentation en commission ou un envoi. Le président répond que l'on peut commencer par un envoi. M^{me} Garrido va envoyer le plan directeur à la commission des finances.

Une commissaire demande ce qu'il en est du projet du Mouvement citoyens genevois pour les personnes qui veulent travailler au-delà de 62 ans. Elle veut savoir s'il est en force. M^{me} Garrido répond qu'il l'est: beaucoup de personnes souhaitent travailler au-delà de 62 ans et ont demandé des prolongations.

Un commissaire pose une question concernant la pyramide des âges. Y a-t-il une volonté de répartir les âges différemment? Et si une réflexion est menée par rapport à cette question. La DRH constate que la rotation est faible. Le taux est à 2,58% à la Ville, il est de 2,9% à la Confédération, et dans le privé il est au-dessus de 5%. Elle ajoute qu'avec le développement des tableaux de bord, il y aura celui de la pyramide des âges. L'idée est de faire en sorte d'anticiper les départs à la retraite.

Un commissaire constate qu'il y a 20 séances de commission sur 33 qui sont uniquement consacrées à l'évaluation des fonctions. M^{me} Garrido répond que c'est réglementé.

Un commissaire a des questions concernant l'absentéisme. Il constate que certains départements ont plus d'absences que d'autres. M^{me} Garrido répond qu'il y a une équipe santé et sécurité à la DRH et qu'un travail est fait sur la prévention, des mesures sont prises, et les taux ont tendance à baisser. C'est l'effet conjoint de plusieurs éléments. Le même commissaire demande si la hausse des absences au département de la cohésion sociale et de la solidarité est analysée. La DRH répond que c'est un département où il y a plus de femmes et donc beaucoup de congés maternité.

Le président demande s'il y a des commentaires concernant le D-65, soit le bilan des ressources humaines. La commission prend acte du rapport à l'unanimité des commissaires présents.